

LA THÉORIE DU PASSIF DANS LA GRAMMAIRE TRANSFORMATIONNELLE

Jean-Claude MILNER

(Notes prises par J.-P. MAUREL)

- Si le problème du passif n'a cessé d'occuper la grammaire transformationnelle (G. T.), c'est que le passif a longtemps passé pour le modèle même de la transformation.

- Dans cette perspective, le «passif» est en général reconnu comme *une forme de phrase* ; en français, par exemple, la forme :

N_1 être V + é par N_2 (= P passif),

forme de phrase toujours posée en regard d'une phrase «active» :

N_2 V N_1 (= P actif)

A - Première version de la G. T.

On dit :

- 1) Il existe une «transformation passive» (T pass.).
- 2) Elle consiste en une modification de P actif, à savoir :
 1. l'insertion d'une «morphologie» (être, -é)
 2. l'insertion de *par*
 3. la permutation des N.

Il s'agit d'une Transformation *grammaticale*, à distinguer d'une transformation *élémentaire*, qui est une opération abstraite portant sur une séquence quelconque d'objets et ramenable à quatre manipulations élémentaires. Si par exemple on a une séquence (1) a b c d, on peut obtenir d'autres séquences (2) par

- effacement : (2) = bcd
- adjonction : (2) = abcde
- déplacement : (2) = dabc
- permutation : (2) acbd.

Une T grammaticale dit, elle : telle transformation élémentaire a lieu à *telle* condition, si l'objet affecté a telle nature (analyse) grammaticale, dans telle position, etc. L'ensemble des conditions formulables se résume à des conditions sur le prédicat «être analysable en...». On dira donc qu'une transformation grammaticale est constituée d'une *paire*, dont les termes sont d'une part une transformation élémentaire (en principe une seule) et d'autre part des conditions sur le prédicat «être analysable en...».

- On voit que cette première version du passif est proche, bien qu'un peu plus abstraite, de la tradition grammaticale. La différence, c'est qu'il y a *argumentation* (cf. Chomsky : *Syntactic Structures*, 57) :

les transformations ne sont pas simplement «nécessaires» : elles doivent être empiriquement démontrables. Par exemple :

- argument (a) : il y a une relation entre P actif et P passif ; il y a «synonymie», en fait même valeur de vérité.

- argument (b) : dans une grammaire, on doit donner des informations du type (en français par exemple) : «*apporter* se construit avec un complément d'objet direct (C. O. D.) ayant le trait [- animé]». Or on trouvera des propriétés identiques, mais inversées (*être apporté* demande un sujet [- animé]) dans P passif. Si on n'a pas de T passif, il n'y a aucun rapport entre *apporter* et *être apporté*. La grammaire devra donc répéter l'information, en l'inversant systématiquement à chaque fois.

Mais il s'agit là d'un argument concernant la forme de la grammaire, et qui n'est pas centré sur le problème du passif. D'ailleurs une grammaire est aussi «bonne», que T passif soit orienté dans un sens (de P actif à P passif) ou dans un autre (de P passif à P actif). On n'a donc pas d'indication véritable sur la forme particulière de T passif.

- Autre difficulté : T passif permute deux éléments ; mais si on admet ce type d'opération, on construit des grammaires très compliquées. Il semble préférable de remplacer cette permutation par deux opérations.

- Autre difficulté enfin : on ne sait pas ce qui fait que P passif soit un P passif : est-ce la morphologie du verbe, la présence du groupe prépositionnel en *par* ? ou les deux ? Ces difficultés expliquent le passage à une autre étape.

B - Deuxième étape

- Si on admet que P passif est obtenu à partir de P actif par l'opération :

$$N_2 \text{ V } N_1 \\ \rightarrow N_1 \text{ être V - é par } N_2,$$

on remarque que la présence d'un C. O. D. est, semble-t-il, une condition nécessaire de cette opération, mais qu'elle n'est pas une condition suffisante (il existe des V en français suivis de N occupant la place de C. O. D., mais n'acceptant pas le passif ; par ex : *peser* (10 kg), mais aussi *avoir*, etc.).

- On peut se demander alors : quelle est la condition suffisante ?

- Or on a remarqué, pour un V doté d'un complément, une corrélation entre la possibilité du passif et celle de la présence des adverbes de manière :

- * j'ai intelligemment 10 livres dans ma bibliothèque
- * Paul pèse stupidement 3 kg

- On pose donc une condition nécessaire : il faut qu'il y ait la possibilité d'un adverbe de manière. Et si on assimile *par* N_2 à un adverbe de manière (cf. Chomsky : *Aspects of the Theory of Syntax*, 65), on donnera comme base à T passif :

$$N_2 \text{ V } N_1 \text{ [par -]} \text{ (par - ayant les mêmes conditions d'apparition que les Adv. de manière) (1).}$$

D'où l'opération : N_2 est déplacé dans la place *par* -. On voit que les critères définissant P passif ne sont pas triviaux.

- On a alors une «complication» : P passif n'est pas produit à partir de P actif, mais à partir d'une forme abstraite, par exemple : Jean ouvrir la porte par - ;

L'objectif de la G. T. n'est pas de mettre en regard des phrases réalisées, mais des structures ; c'est-à-dire ici de proposer en fait une analyse de P passif.

- Il n'y a plus permutation entre N_1 et N_2 , mais remplissement d'une place par N_2 (soit une opération de déplacement). Il n'est plus besoin d'un «coup de baguette» pour introduire *par* (ce qui correspond à une tendance à l'élimination des adjonctions).

- Si l'on poursuit la logique de cette position, on obtient la solution du passif par Chomsky, dans *Remarks on Nominalization*, 70.

(1) Le tiret (-) note une place vide.

Chomsky part de l'idée qu'il y a parallélisme entre la structure des phrases et celle des groupes nominaux :

The enemy destroy the city
The enemy's destruction of the city

Or le passif existe aussi dans le groupe nominal :
The city's destruction by the enemy.

Il pose alors l'analyse générale : il n'y a pas de permutation, mais deux opérations :

- (I) N sujet déplacé dans *par* – (d'emblée présent)
- (II) N objet à la place du N sujet.

- Soit, par exemple, à partir de :

- Jean ouvrir la porte par –
- (I) – ouvrir la porte par Jean
 - (II) la porte ouvrir par Jean

(sans aborder pour le moment le problème de la morphologie).

- Il est alors possible de trouver un *argument spécifique pour le passif* : si on peut montrer que des éléments qui ne peuvent pas ailleurs apparaître en position sujet ne le peuvent que s'il y a passif, on aura un argument. De même si on trouve des éléments, qui ne peuvent apparaître en position de syntagme prépositionnel (S prép) qu'au passif.

- On n'a rien trouvé jusqu'à présent pour ce second cas. Mais pour le premier, cf. R. Kayne (*Syntaxe du français*, 77) à propos d'expressions du type : *rendre justice à quelqu'un*. On a un N sans article possible en position C. O. D., mais pas en position sujet ; sauf, justement, au passif : *justice est rendue* — (en fait, il y a quelques contre-exemples dans certaines conditions sémantiques).

- On en conclut : l'opération (II) a eu lieu ; et par conséquent (I) aussi.

- Il n'y a plus alors à proprement parler de *T passif*, embrassant toutes les particularités du passif : T passif avait une grande *compréhension* : elle groupait 3 propriétés importantes ; mais une *extension faible* : elle concernait un seul type de phrase. Maintenant chaque opération a une extension très grande (= déplacer un N) et une compréhension faible (la seule condition est : s'il y a une place). Il n'y a rien dans cette présentation qui dise qu'il s'agit du passif (sauf le résultat) ; il s'agit là d'un changement de point de vue fondamental. L'objectif n'est plus de construire des concepts très spécifiques (compréhension maximale, extension minimale), mais des procédures à compréhension minimale et extension maximale, soit des *opérations très générales, à des conditions minimales* : on aura par exemple des opérations valant pour tous les SN, ou toutes les P.

- La notion de «passif» est une notion de description, pas d'opération grammaticale.

- Les opérations, étant générales, diminuent en nombre ; par exemple, les différences entre les déplacements de N sont des différences empiriques. En réalité, il s'agit de la même opération.

Argumentation

Il faut réfléchir d'abord sur la notion de *place vide*. On dit, de manière générale : *en surface toutes les places doivent être remplies* (ce qui n'est pas contre-intuitif, cf. d'ailleurs les logiciens, pour qui on ne saurait avoir une proposition de la forme $f(-)$: la place de la variable doit être remplie, de la même manière que les noms doivent être saturés) ; et cela au moins s'il s'agit de *places syntaxiques* (cf. le problème des verbes intransitifs : il n'y a pas de place syntaxique ; ou le problème des verbes comme *manger*, pour lesquels le C. O. D. peut être ou non réalisé phonétiquement).

- Dans le cas du «passif», si on veut remplir la place vide, il faut que ce soit *par un N* ; soit : N_1 ou N_2 . On peut dire alors que, syntaxiquement, le sujet N_2 a préséance sur l'objet N_1 ; ou que, sémantiquement, *par* «choisit» un N «agentif».

Il y a alors un vide en position sujet, à remplir donc. On voit que si les opérations sont obligatoires, c'est *indirectement* : c'est le résultat de leur non-accomplissement qui est inadmissible. Le fait qu'il

n'y ait pas d'obligation directe appauvrit la compréhension de l'opération, et c'est bien le but recherché.

N. B. La place sujet doit être occupée en français si le V est un V fini. Sinon (cf. les infinitives) ce n'est pas le cas. Comparons par exemple :

Je laisse		Jean lire ce livre
		ce livre être lu par Jean

(le passif a lieu complètement).

Et :

Je laisse lire ce livre par Jean

Il y a bien «complément d'agent» (C d A), c'est-à-dire, application de l'opération (I) du passif; mais il n'y a pas eu application de la partie (II) : la position sujet ne doit pas être obligatoirement remplie avec un V non-fini (il y a cependant d'autres analyses possibles).

- Il y a là un commencement d'argument pour séparer (I) et (II).

Autre argument : si on considère les groupes nominaux, on a :
the city's destruction by the enemy = «passif complet».

Mais on a aussi :

the destruction of the city by the enemy : (I) s'est appliqué, mais pas (II).

Remarques :

- 1) Dans cette théorie, les opérations transformationnelles «détruisent» à chaque fois l'étape antérieure (il faut donc chaque fois une mémoire formelle, qui ramène à une «structure profonde»). Ce principe, nous allons le voir, sera abandonné, et les opérations laisseront toujours une trace permettant de reconstruire l'itinéraire : il n'y a plus besoin de structure profonde.
- 2) On a vu qu'avec les infinitives on pouvait avoir (I) sans (II). Or l'existence d'un C. O. D. n'est importante que pour (II); et c'est là l'origine de la liaison établie entre V «transitifs» et Passif. Mais alors, si (I) seul a lieu, ce devrait être possible sans V transitif.

Cela n'apparaît pas avec les infinitives du type :

* J'ai fait venir par Paul

(on peut trouver des explications à ce phénomène dans les propriétés spécifiques de ce type de phrase).

- Mais cela peut apparaître avec des P à temps fini. Normalement, (II) a lieu parce que la place du sujet doit être occupée. Mais si, marginalement, cette place est occupée par *il* (cf. les «passifs impersonnels»), (II) n'est plus nécessaire; et on trouve effectivement des passifs impersonnels avec des verbes non-transitifs; par exemple, dans :

il a été procédé à une révision de la théorie par Touratier.

- Ce qui prouve bien qu'il n'y a pas de connexion bi-univoque entre l'existence d'un C. O. D. et le passif, et que (I) est indépendant de (II).

C - Troisième étape

- Dans les étapes précédentes de la G. T. (cf. *Aspects* en particulier) les transformations, nous l'avons dit, ne permettent pas de reconstituer la structure de départ. Dans la dérivation :

$P_0 \dots T \dots T \dots T \dots P_1$,

il fallait inscrire P_0 quelque part, c'est-à-dire définir une «structure profonde». Les conséquences étaient que :

- 1) l'interprétation sémantique se faisait au niveau de la structure profonde;
- 2) les T ne modifiaient pas, pour l'essentiel, les interprétations sémantiques.